

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE LAROUSSE DE BUCHELAY

Procès verbal du conseil d'école du 10 novembre 2016

Étaient Présents :

- Enseignantes : Mme JOUVEL (Directrice / CP), M. Ayala (enseignant chargé de la décharge de direction / CP), Mme CARCREFF (CP), Mme PREUD'HOMME (CE1), Mme BAILLON (CE1), M. Younsi (CE2), Mme WENTA-BOUFRAD (CE2-CM1), Mme MILLE (CM1), Mme BELKHELLADI (CM2), Mme FORTIER (CM2).

- RASED : Mme ANFREVILLE (maître E), Mme GRIHAULT (psychologue scolaire).

- Municipalité : Mme DEFRESNE (Maire adjoint chargée des affaires scolaires), Mme FAYOLLE (Maire adjoint chargée du périscolaire).

- Parents d'élèves élus : Mmes LANCELEVEE, PELHATE, SOUFAIH, TITREN, DI BIAGI ; Ms HOGNON, MOUHOUBI et BERTINETTI

Étaient absents ou excusés :

M. QUERE (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Rosny), M. MARTINEZ (Maire de Buchelay), Mme SIEMIONOW (Service scolaire et périscolaire), Mme MAGNY (enseignante, CE2), Mme GALIMARD (RASED, maître G), Mmes LOPIN et MINARD-BOULAY (parents élus).

Début de séance : 18h01

Fin de séance : 20h44

Secrétaire : Mme BELKHELLADI

Vous trouverez en italique les questions des représentants de parents élus.

1. Fonctionnement du conseil d'école et rôle de chacun :

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre ou à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école,

- adopte le projet d'école,

- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, actions à visée pédagogique, activités périscolaires, restauration scolaire, transport scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants),

- émet son avis quant à l'utilisation des locaux scolaires hors temps scolaire,

- est informé de l'organisation des rencontres parents/enseignants et de l'aide spécialisée.

Les parents d'élèves élus sont membres à part entière du conseil d'école, représentent tous les parents de l'école et facilitent les relations entre les parents d'élèves et l'équipe pédagogique.

2. Bilan de la rentrée scolaire 2016-2017 :

➤ Présentation de l'équipe pédagogique, effectif global, répartition par classe et décloisonnement :

Cette année, l'école accueille 241 élèves : CP 54, CE1 52, CE2 38, CM1 47 et CM2 50 qui sont répartis comme suit :

CP de Mme Jouvel et M. Ayala : 27 (M. Ayala assurant la décharge de direction de Mme Jouvel les jeudis et deux vendredis sur trois)

CP de Mme Carcreff : 27

CE1 de Mme Preud'homme : 26

CE1 de Mme Baillon : 26

CE2 de Mme Magny, remplacée par M. Younsi durant son congé maternité : 30

CE2/CM1 de Mme Wenta-Boufrad : 26 (8 CE2 – 18 CM1)

CM1 de Mme Mille : 29

CM2 de Mme Belkhelladi : 25

CM2 de Mme Fortier : 25

L'enseignement de l'anglais sera assuré à partir du CP par les enseignantes des classes : seules les classes de Mmes Fortier et Mille décloisonnent (Mme Fortier assurant les sciences, Mme Mille l'anglais).

➤ Horaires et récréations :

● Les horaires de l'école sont inchangés : les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h30 ; les mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30. Le portail est ouvert 10 min avant.

Mme Jouvel remercie la mairie pour la ligne de peinture faite devant le portail : les élèves peuvent sortir plus facilement et les parents sont plus visibles.

Cette année, une recrudescence des retards s'installe : pour la plupart, les enfants arrivent alors que Mme Monin (aide à la direction) est encore présente au portail, mais pour certains, les familles sonnent mais n'accompagnent pas les enfants : des soucis de sécurité avec des enfants en déplacement, sans aucune surveillance, apparaissent alors.

- Pour les retardataires le matin, serait-il possible de faire un rappel des horaires d'ouverture des grilles et qu'en cas de retard, le parent doit accompagner son enfant jusqu'à sa classe ? Le signalez vous dans le cahier de liaison pour les "habitués du fait" ? Le règlement de l'école va être distribué suite à ce conseil d'école, les parents devront donc le lire et le signer ; ce rappel sera donc fait.

- Serait-il possible que Didier puisse rester 5 minutes supplémentaires à 8h30 ? Ce ne sera pas possible, aux parents d'être à l'heure. La mairie ajoute que si Didier restait, les retards ne seraient que décalés. L'équipe acquiesce.

● Les récréations sont instaurées comme l'an passé : deux services, un par étage, en décalé, d'une durée de 15min chacun.
- *Qu'en est-il de la violence à l'école ? Vous a-t-on parlé du nouveau " jeu du pantalon baissé" ?* Les enseignants regrettent que cela n'apparaisse qu'au conseil d'école ; ces soucis doivent remonter à l'école le plus tôt possible. Les équipes pédagogique et périscolaire n'ont remarqué aucun jeu de la sorte et seront vigilantes.

- *Serait-il possible d'avoir plus de jeux dans la cour de récréation ?* De nouveaux jeux ont été achetés : corde d'escalade pour sauter à la corde, des élastiques. L'équipe pédagogique tient à ajouter que les récréations sont très calmes avec des enfants qui trouvent toujours à jouer, inventent et discutent.

- *Beaucoup d'enfants se plaignent de ne pas pouvoir aller aux WC quand ils le veulent pendant les temps de pause (récré et cantine). Y a-t-il la possibilité de laisser ouvert 2 minutes avant la fin de la récré par exemple ? Comment cela se passe-t-il pour boire ? Y a-t-il de l'eau à disposition dans chaque classe ou les élèves peuvent-ils avoir leur propre bouteille dans leur sac ?* En aucun cas les enseignants ont refusé l'accès aux toilettes pour les urgences. Il est rappelé que les élèves ont accès aux toilettes avant ou après les récréations et qu'ils peuvent avoir une bouteille d'eau afin de boire en rentrant en classe avant la mise au travail.

➤ Dispositifs d'aide aux élèves en difficultés :

- Le R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Élèves en Difficulté) est composé cette année encore d'une psychologue scolaire (Mme Grihault) et d'un maître E (Mme Anfreville) chargé de prendre en charge les enfants ayant des difficultés scolaires. Un maître G (Mme Galimard), qui prend en charge les enfants ayant des difficultés à être élève, appartenant au réseau de Bonnières, pourrait intervenir une demi-journée par semaine sur Buchelay.

Mme Grihault a déjà effectué une dizaine de bilans psychologiques et une dizaine est encore en attente à ce jour.

Afin de prévenir les difficultés lors de l'apprentissage de la lecture, Mmes Anfreville et Grihault ont effectué un test avec tous les élèves de CP ; Mme Anfreville a ainsi pris 15 CP en groupe de 5 ou 6 après ce bilan. 9 CE1 et 3 CE2 sont aussi suivis et 1 bilan a été effectué.

Mme Grihault informe le conseil que son test **WISC** (échelle d'intelligence de Wechsler pour enfants et adolescents), qui a une durée d'étalonnage de 20 ans, n'est valable que jusqu'en juin 2017. Elle demande donc à la mairie une participation à l'achat d'un nouveau test, au prorata du nombre d'élèves des écoles qu'elle a en charge. Le coût initial est de 1678,80 €, ce qui revient à environ 582 € pour Buchelay. La mairie acquiesce et budgétisera cela au prochain budget communal.

- Les A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) permettent de faire du soutien scolaire ou de mettre en place un projet. Le choix des élèves est laissé à la décision de l'équipe pédagogique. Les APC sont assurées par les enseignants qui prennent en charge des groupes restreints d'élèves sur des périodes déterminées au titre d'une heure par semaine : elles ont lieu de 11 h 30 à 12h00 les mercredis, jeudis ou vendredis. Ces activités nécessitent un accord écrit des parents ; elles ne sont donc pas obligatoires.

- Bilan des stages de remise à niveau (SRAN) :

Durant le mois d'août, la semaine précédant la rentrée scolaire, Mmes Preud'homme et Fortier ont assuré les stages de remise à niveau.

Mme Preud'homme 1 groupe de CE1 : 6 CE1 inscrits, 5 présents

Mme Fortier 1 groupe de CM : 2 CM1 inscrits et 2 présents - 5 CM2 inscrits et 3 présents

Cette année, les stages habituels du mois de juillet n'ont pas été institués.

➤ Cours ELCO (langue et culture d'origine) arabe marocain :

Les cours d'arabe sont assurés cette année encore par Mme Boumehraz les mercredis à partir de 13h45. Ces cours comptent actuellement 34 inscrits, trop pour 1 seul cours : 2 groupes ont été créés, l'un de 15 élèves et l'autre de 19, ayant cours une semaine sur deux dans les locaux de l'école.

Il est précisé que des cours de portugais sont aussi assurés à Rosny sur Seine au centre culturel La Passerelle les samedis après-midi.

➤ Coopérative scolaire :

Le solde au 31 août s'élevait à 2888,14 €. Le don global des familles à la rentrée s'élève à 2002 € (à comparer avec les 2201 € de l'an passé) : une baisse des dons de 200€ est apparue pour un effectif identique.

Composée des dons des parents et des bénéfices de la vente des photos, la coopérative scolaire peut servir à l'achat de livres et d'abonnements, de matériel pour les arts plastiques ou le sport, pour les projets de classes, mais aussi à financer des transports et des sorties. Cependant, ces sorties ont un coût trop élevé comparé aux recettes annuelles de la coopérative.

Chaque classe se voit allouer une somme à dépenser chaque année.

A ce jour, diverses dépenses ont déjà été effectuées : affiliation annuelle à l'OCCE (409,20 €), achat de matériel pour l'école (jeux de cour, plastifieuse, postes audio, bus pour la liaison CM2/6ème).

Des dépenses sont à prévoir, notamment les bus pour les divers projets.

L'équipe éducative tient à remercier les parents pour leur participation.

Les parents suggèrent qu'en début d'année scolaire, une note plus explicite, détaillant les projets ainsi que leurs montants, soit distribuée aux familles afin de favoriser les dons.

➤ Sécurité :

Comme chaque année, l'école réalisera plusieurs exercices de sécurité : 3 exercices d'évacuation (exercices incendie) et 3 exercices liés au PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Le 1^{er} exercice d'alerte incendie a eu lieu le 10 novembre entre les 2 récréations afin d'évaluer la réaction des élèves quand une partie est dans la cour : les consignes d'évacuation ont bien été respectées.

Le 1^{er} exercice PPMS a eu lieu le 17 octobre : il s'agissait d'évaluer les modes de transmission de l'alerte ainsi que les messages laissés par les enseignants dans le cas d'une intrusion. L'exercice s'est très bien déroulé, les enfants ont très bien respecté les consignes. Le mode de transmission choisi par l'équipe et la mairie était le téléphone portable : mode parfait dans le cas d'un exercice. Mme Jouvel ajoute qu'un signal lumineux ainsi qu'un « interrupteur d'alerte » dans chaque classe serait le meilleur moyen cependant.

- Des parents goûtant avec leurs enfants dans le parc de la mairie, à 16h30 près de la fontaine, ont constaté que Didier arrivait un peu vite avec son véhicule dans l'allée. Serait-il possible de lui demander d'aller moins vite ? Mme Jouvel regrette que Didier n'ait pas été prévenu le jour-même ou bien la mairie et ajoute qu'il est dommage que Didier ne reçoive que cette critique alors que très peu de parents le remercient quand il ouvre les portières des enfants ou les coffres pour les cartables. Didier est informé et sera vigilant.

- Mme Jouvel réitère sa demande concernant la formation pour les extincteurs.

➤ Le numérique à l'école :

- *Qu'en est-il du décret 2015-372 du 31 mars 2015, applicable à la rentrée 2016 pour les écoles et collèges ? Une vraie salle informatique a-t-elle été créée ? Les enseignants ont-ils reçu les formations nécessaires prévues ? Peut-on faire un mot pour récupérer des ordinateurs ? A qui faut-il s'adresser pour "équiper" l'école (ordi, tablettes...) ?*

Mmes Jouvel et Belkelladi remercient la mairie pour le remplacement des lampes des TNI.

Mme Jouvel précise le décret dont parle les parents : il est question du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui définit les grandes compétences que les élèves doivent acquérir tout au long de leur scolarité. L'une d'elle est axée sur la communication : la communication orale, écrite et numérique.

L'équipe pédagogique trouve qu'effectivement une salle informatique serait judicieuse mais à condition qu'elle se fasse avec du matériel neuf et avec une personne ressource en charge de son entretien : cela demande du temps et des compétences que l'équipe n'a pas. Par contre, comme il est demandé depuis le conseil d'école de juin 2015, les enseignants aimeraient déjà un ordinateur et un accès à internet dans chaque classe.

➤ Travaux :

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour le grand ménage estival. Le RASED remercie pour le déménagement réalisé durant l'été.

- *Les travaux demandés au conseil de juin 2016 ont-ils été réalisés ?*

. *les TNI* : les lampes des deux TNI ont été changées mais il y a encore de nombreux soucis avec les stylets (les TNI ne sont pas vraiment interactifs, c'est dommage)

. *les prises de courant de la salle des maîtres* : aucune réparation. Mme Jouvel pense que les soucis qui persistent avec la sonnerie sont liés.

. *les grooms de porte* : le groom du couloir du 1^{er} étage n'a pas été réparé

. *les portes d'entrée de l'école (celles donnant dans les deux halls)* : aucune réparation

. *remise en état des stores et rideaux dans les différentes classes (de manière plus urgente dans les deux classes avec TNI, le soleil empêchant toute utilisation optimale) ainsi que, suite à la visite de la commission de sécurité, le déplacement des stores de la classe de Mme Fortier* : aucun travaux

. *l'installation d'anti-pince doigts sur les portes coupe-feu* : non faite, de nouveaux élèves s'y sont encore récemment blessés

. *le butoir de porte préconisé lors de la commission de sécurité* : non réalisé, une vitre de la BCD donnant dans le couloir est fissurée

. *la demande d'un visiophone portatif* : en cours

. *le chauffage dans le bureau de direction* : aucune modification

Suite aux pluies abondantes, des fuites du toit réapparaissent : une plaque du plafond de Mme Carcreff doit être remise, la fuite s'étend jusqu'au plafond de Mme Baillon et une nouvelle apparaît dans l'ancienne salle du RASED.

3. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'an passé n'est quasiment pas modifié et ainsi proposé au vote.

Il a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres du conseil d'école.

Un règlement simplifié à destination des élèves est aussi proposé afin d'être étudié en classe dès le CP.

4. Charte d'utilisation des locaux scolaires :

Afin de réguler deux manières de fonctionner dans un seul et même lieu, une charte d'utilisation des locaux est à l'étude ; elle sera transmise à la mairie avant les congés de Noël afin que l'équipe du périscolaire l'analyse et l'annote pour le finaliser. M. Martinez, déjà prévenu, et Mme Jouvel en seront les signataires et devront la transmettre à leur équipe.

5. Avenant au projet d'école 2015-2020 :

Pour rappel, les 3 axes prioritaires qui avaient été retenus, sont : la relation école/famille, la lecture et la citoyenneté.

La plupart des actions sont poursuivies mais de nouvelles actions en lien avec la citoyenneté et le civisme vont être menées grâce à l'intervention de différents partenaires : infirmière scolaire, Police Nationale, Ligue contre le Cancer.

6. Projets pédagogiques :

Les deux classes de CP iront à la piscine Aquasport de Mantes-la-Ville les lundis après-midi à partir du 27 mars 2017 et pour 10 séances ; elles ont aussi un projet avec le grand orchestre de la Police Nationale pour l'année de la Marseillaise.

- *Si la piscine est maintenue, serait-il possible d'établir un planning avec les parents accompagnateurs ?* Les enseignantes de CP acceptent vu que cela avait déjà été décidé l'an passé.

Les classes de CE2-CM1 et CM2 de Mme Fortier participent à Blues-sur-Seine. Ce projet, composé de 6 ateliers et d'un spectacle, a débuté mi septembre et s'achèvera le 15 novembre par une représentation publique à 21h au centre des Arts et Loisirs de Buchelay. Le financement de ce projet est pris en charge par la mairie de Buchelay.

Les classes de CM2 participent à la création d'un agenda scolaire sur deux thèmes distincts : le sommeil pour Mme Belkhelladi et l'alimentation pour Mme Fortier.

Les classes de CM1 de Mme Mille et de CM2 de Mme Fortier participent au projet École et Cinéma qui consistent en la projection et l'analyse de trois films au cinéma Le Chaplin à Mantes-la-Jolie : Princess Bride, Le monde vivant et Les demoiselles de Rochefort.

Les 2 CP, les 2 CM2, le CE1 de Mme Baillon ainsi que le CE2-CM1 ont divers projets avec Mme Dias, infirmière scolaire, axés sur la santé et la sécurité : santé buccodentaire, sommeil, 1^{er} gestes de secours, alimentation.

- *Quels sont les projets prévus cette année en terme de sortie? Pour la fin de l'année ?* Il est bien trop tôt pour en parler, aucun choix n'a été décidé.

7. Périscolaire :

➤ **Ramassage scolaire :**

Aucun changement dans les horaires n'est apparu.

Effectif : 123 enfants sont concernés, maternelle et élémentaire confondus.

- *Pourquoi ce sont les parents qui ont dû acheter le gilet jaune pour leurs enfants prenant le bus?* Le conseil départemental ne fournissant plus de gilets, ce sont les parents qui ont la charge de l'achat ; cela responsabilise d'autant plus les familles car les pertes étaient nombreuses.

- *Pourquoi les élèves du primaire courent-ils en sortant du bus et ne sont pas accompagnés jusqu'à la grille de l'école primaire ?* La mairie précise que les élèves sont accompagnés mais que certains courent vers l'école sans autorisation et n'écoutent pas les consignes.

➤ **Cantine :**

- *Les problèmes d'inscription sont-ils tous résolus ?* Ils le sont sauf pour les familles qui n'ont pas effectué les démarches sur le site comme il avait été demandé lors de la réunion d'informations à laquelle aucune famille ne s'est rendue. De nombreuses familles ne se sont pas inscrites dans le délai imparti, ralentissant fortement la mise en route du nouveau logiciel.

- *Pourquoi les sans porc sont en végétariens ?* Beaucoup de familles n'ont pas précisé le menu sur le logiciel.

- *Combien d'enfants sont inscrits et combien d'élèves sont présents réellement ? Que se passe-t-il pour les non-inscrits ?* Environ 160 enfants sont inscrits les lundis, mardis et jeudis, 40 les mercredis et 60 les vendredis. En moyenne, 15 enfants supplémentaires ne sont toujours pas inscrits. Pour ces familles-là, une majoration de 5€ sera appliquée, 10€ pour les extramuros. La mairie précise qu'elle achète 10 repas supplémentaires afin de palier ces erreurs mais que cela coûte cher.

- *Les proportions semblent avoir diminuer, est-ce dû au partage avec les non inscrits ?* Il n'y a pas de partage avec les non inscrits qui mangent soit les plats des élèves absents soit les conserves mises à disposition. Les proportions n'ont pas diminué mais beaucoup ne mangent pas l'intégralité des parts : beaucoup de gâchis quotidien. Les menus sont créés avec une diététicienne une fois par trimestre.

- *Comment se fait l'appel à la cantine ?* L'appel se fait à la voix.

- *Comment se fait-il que des enfants sortent de la cantine à 13h40-45 ?* Mme Jouvel précise qu'effectivement cela est arrivé plusieurs fois et que cela engendre des soucis de responsabilité et de sécurité : les élèves rejoignent seuls les classes, sans surveillance. La directrice souhaite qu'une personne supplémentaire soit ajoutée au personnel de cantine afin d'effectuer la surveillance en salle et que l'équipe du périscolaire reste jusqu'à ce que tous les enfants aient rejoint l'école. La mairie précise que des démarches sont effectuées en ce sens.

➤ **Encadrement :**

Beaucoup de parents s'inquiètent du peu de nombre d'encadrants et surtout de voir autant de changement de personnel.

Pourquoi ? Quel est l'effectif actuel mais surtout actif ? Quel diplôme ont-ils pour encadrer nos enfants ? 18 agents s'occupent du périscolaire : 4 en maternelle, 1 cantinière, 5 ATSEM, 4 en maternelle dont 1 en cantine (il m'en manque!!!!). Le personnel a soit le BAFA soit le CAP petite enfance.

8. Organisation du Téléthon :

- *2 et 3 décembre 2016. Organise t-on quelque chose? La mairie nous autorisera-t-elle à nous installer comme l'année dernière ?* L'équipe enseignante ainsi que la mairie acceptent.

Prochains conseils d'école : les jeudis 23 février et 8 juin 2017 à 18h

La directrice,
Mme JOUVEL

La secrétaire,
Mme BELKHELLADI